

**200 millions d'enfants de moins de 5 ans
dans les pays à revenu faible et moyen**



Petite enfance: un défi mondial, des enjeux à partager

par Carole Coupez*

En écho au dossier thématique du mois précédent, consacré à la petite enfance en France, l'association Solidarité Laïque a été sollicitée pour en savoir plus, par un regard parcourant le monde, en particulier les pays du Sud, et sur l'intervention de l'association dans ce domaine.

Si les modes d'organisation entre le Nord et le Sud peuvent différer, les enjeux sont partagés, ainsi que la contribution de la déléguée aux actions d'éducation à la solidarité nous l'apprend.

Chaque année, la Campagne mondiale pour l'éducation, vaste coalition de la société civile pour la défense de l'éducation de qualité pour tous et ses membres aux quatre coins de la planète (plus de 120 pays participants) mettent en avant un point essentiel de l'agenda de l'Éducation pour tous (EPT) ⁽¹⁾ pendant la Semaine mondiale d'action

En 2012, parmi tous les objectifs de l'EPT, l'accent sera mis sur la protection et l'éducation de la petite enfance ⁽²⁾ (PEPE) qui sont le domaine le plus négligé.

Pendant la semaine internationale du 22 au 28 avril 2012 et jusqu'en juillet pour la mobilisation française ⁽³⁾ portée par Solidarité Laïque, représentant français de la campagne mondiale pour l'éducation, des millions de personnes – enseignants, étudiants et citoyens – se rassembleront aux côtés des organisations de la société civile pour s'informer sur ces enjeux, débattre et défendre ensemble «les droits dès le départ» ⁽⁴⁾ des enfants.

Dans le monde, fragile petite enfance...

La population mondiale a dépassé le seuil de sept milliards d'habitants: parmi eux, on dénombre près d'un milliard d'enfants de moins de 8 ans ⁽⁵⁾.

On estime que plus de 200 millions d'enfants de moins de 5 ans dans les pays à revenu faible et moyen ne réalisent pas leur potentiel complet de développement, à cause de la pauvreté, des carences nutritionnelles et du manque de possibilités d'instruction ⁽⁶⁾.

Chaque enfant a droit à l'éducation, et ce droit débute dès la naissance.

Selon la **Déclaration universelle des droits de l'Homme**, «toute personne

a droit à l'éducation». La **Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE)** de l'ONU, qui est le traité international le plus complet en matière de droits des enfants, engage les États à garantir les droits de tous les enfants, sans discrimination (article 2), à privilégier leur intérêt supérieur (article 3), à reconnaître les enfants comme des participants actifs dans les processus de décision qui les concernent

(article 12) et à reconnaître le droit de l'enfant à l'éducation (article 28). Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU adopte une vision holistique de l'enfance et appelle les États à prêter une attention particulière au domaine négligé de la petite enfance.

La **Déclaration de Jomtien sur l'éducation pour tous de 1990** affirme que l'instruction commence dès la naissance.

Déléguée aux actions d'éducation à la solidarité - EADSI au sein de l'association Solidarité Laïque.

- (1) Unesco, Objectif 1 du cadre d'action de Dakar: «Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés».
- (2) Ici, le terme protection ne s'entend pas au sens français de l'intervention de l'Aide sociale à l'enfance auprès d'enfants en danger, dans leur environnement familial notamment. Il s'agit du sens donné par l'Unesco dans son «Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous», qui fait référence à la protection de la santé des enfants (lutte contre la malnutrition et les maladies), tout en préconisant la prévention via des actions de sensibilisation des mères aux besoins de leurs enfants, en ce qui concerne la santé. Pour en savoir plus, consulter le rapport: <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001917/191794f.pdf>.
- (3) Suivez l'actualité de la campagne en France sur www.educationpourtous.com.
- (4) Slogan de la semaine mondiale d'action pour l'éducation de la petite enfance.
- (5) Global Poverty Project: <http://www.globalpovertyproject.com/infobank/children>.
- (6) Child Development 1, Inequality in early childhood: risk and protective factors for early child development, Lancet, vol 378, 8 oct. 2011.

Solidarité Laïque, relais en France de la Campagne Mondiale pour l'Éducation, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1990, qui s'engage au quotidien en France et dans près de vingt pays pour le respect des droits fondamentaux, en particulier du droit à l'éducation, en plaçant la laïcité au cœur de son action.

Créée par des organisations liées à l'enseignement public, rejointes au fil des années par des structures plus généralistes, elle compte aujourd'hui cinquante membres (trente-trois associations, huit syndicats, quatre coopératives, cinq mutuelles et une fondation).

Des programmes à l'international : en Afrique de l'Ouest, dans le bassin méditerranéen, en Europe centrale, orientale et des Balkans, en Asie du Sud, dans les Caraïbes et en Amérique latine, Solidarité Laïque intervient en soutien à la société civile.

Ses programmes, impliquant une pluralité d'acteurs, ont pour finalité la reconnaissance des sociétés civiles comme actrices du développement, afin qu'elles soient parties prenantes dans l'élaboration des politiques publiques relatives à **l'éducation, la citoyenneté, l'action sociale**. Cela se concrétise par la **mise en réseau des acteurs**, des actions de **plaidoyer**, des **projets locaux de terrain** en lien étroit avec les besoins. Solidarité Laïque soutient également des actions de **parrainage** d'enfants dans cinq pays et des **microprojets** portés par des partenaires locaux ou des organisations membres.

En France: Solidarité Laïque mène des actions de solidarité pour l'insertion sociale des familles et des projets d'insertion socioéducative et socioprofessionnelle de jeunes, des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale, des actions de plaidoyer pour sensibiliser l'opinion publique aux droits fondamentaux et principalement au droit à l'éducation et à la défense d'une éducation publique de qualité pour tous.

http://www.solidarite-laique.asso.fr/ewb_pages/q/qui-sommes-nous.php

Ce postulat a été réaffirmé dix ans plus tard dans le **Cadre d'action de Dakar de 2000**, et 164 dirigeants mondiaux ont souscrit aux objectifs de l'éducation pour tous, notamment à l'**Objectif n° 1: développer la protection et l'éducation de la petite enfance**.

En 2010, l'Unesco organisait à Moscou la première conférence mondiale autour de l'Objectif n° 1, dont la déclaration finale reconnaît que les droits à l'éducation et la protection de la petite enfance commencent à la naissance. Mais, en dépit de la réaffirmation des droits de l'enfant à la protection et l'éducation «*dès le départ*», trop peu de progrès ont été accomplis pour les plus jeunes.

Petite enfance, grands enjeux... durables. Une étape cruciale pour le développement ⁽⁷⁾

La petite enfance se rapporte à la période de 0 à 8 ans ⁽⁸⁾, l'étape la plus cruciale du développement humain. C'est une nécessité absolue pour garantir une éducation de qualité sur le long terme, car il s'agit d'une période fondamentale

pour les apprentissages et le devenir de l'enfant.

En effet, une éducation de la petite enfance polyvalente et de qualité contribue significativement au développement physique, psychomoteur, cognitif, social et affectif des enfants, sans oublier l'acquisition de la langue et l'alphabétisation précoce. Les enfants sont «*des apprenants actifs dès leur naissance*» et les premières années sont capitales pour assurer leur réussite à l'école et plus tard dans la vie.

L'éducation de la petite enfance va au-delà du préscolaire

Si l'éducation préscolaire peut permettre aux jeunes enfants d'être mieux armés pour réussir en primaire, elle ne doit cependant pas être assimilée à un enseignement précoce de la lecture ou l'écriture. Elle doit être adaptée à leurs besoins d'enfants.

L'éducation préscolaire comprend une gamme étendue d'activités impliquant les parents, les professionnels de l'enfance, les formateurs, les enseignants, les professionnels de la santé et les responsables politiques, ainsi que les enfants eux-mêmes.

Un moyen pour favoriser la santé et le bien-être des enfants

L'éducation des petits enfants est non seulement un levier pour la réussite scolaire des enfants défavorisés, mais également un moyen de lutte contre la mortalité infantile et la maltraitance et un outil pour sensibiliser les parents aux enjeux de l'éducation et à la protection sanitaire de l'enfant. Des études actuelles confirment que différentes interventions à ce stade précoce de la vie donnent le ton pour l'avenir, et ce d'autant plus que le développement cognitif de l'enfant les premières années de sa vie est directement lié à sa santé et à son bien-être.

À cet égard, les recherches en neurosciences prouvent que l'exposition à un environnement nutritif insuffisant, le manque de soins et les difficultés d'attachement constituent, avec d'autres facteurs de risques externes, des atteintes au développement structurel du cerveau et donc au développement de l'enfant en général.

La malnutrition chronique pendant la petite enfance entraîne des retards de croissance, et il a été prouvé que la mise en place de stratégies nutritionnelles pour les jeunes enfants exposés à des risques de malnutrition chronique permettait d'obtenir des bénéfices à long terme sur l'éducation et le revenu des adultes ⁽⁹⁾. En Turquie, par exemple, 86% des enfants dont les mères avaient participé à un programme associant PEPE et formation des mères dans des zones

(7) Voir aussi Unesco, «Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous 2007 - Un bon départ: éducation et protection de la petite enfance».

(8) Ou 0-6 ans selon les législations nationales et l'âge obligatoire de scolarisation.

(9) Lancet, vol. 378, 8 octobre 2011.

défavorisées étaient toujours scolarisés sept ans plus tard⁽¹⁰⁾.

Les bénéfices pour les enfants défavorisés

On sait que les services de la petite enfance sont particulièrement bénéfiques pour les enfants les plus désavantagés. **L'Observation générale n° 7 du Comité des droits de l'enfant «Mise en œuvre des droits de l'enfant dans la petite enfance»⁽¹¹⁾** (2007), qui concerne la petite enfance, appelle à se pencher tout particulièrement sur les groupes les plus vulnérables et susceptibles de souffrir de discrimination: enfants très pauvres, filles, enfants handicapés, appartenant à des minorités, etc.

On a pu constater que les filles ayant participé à des programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) étaient mieux préparées à la vie scolaire et restaient souvent scolarisées plus longtemps. Les services de PEPE ont un autre avantage: ils libèrent les grandes sœurs de la charge de veiller sur leurs frères et sœurs plus jeunes et leur permettent ainsi de poursuivre ou reprendre leurs études.

Les services aux enfants de 0 à 3 ans restent peu répandus

En dépit de ces études, qui identifient clairement les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) comme des outils pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et des inégalités, l'investissement des pays dans la petite enfance reste très modeste.

Certes, l'offre de services de PEPE a significativement augmenté au cours des trente dernières années à travers le monde, avec l'urbanisation et l'augmentation du nombre de femmes engagées sur le marché du travail, et notamment sous l'influence du Cadre de Dakar et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Toutefois, selon l'Unesco, les taux actuels de services offerts pour les 3-5 ans

Le contexte malien de préscolarisation

Le taux de préscolarisation des enfants de 3 à 6 ans est passé de 5 à 6% entre 2009 à 2011.

Les structures publiques existantes (centres de développement de la petite enfance, crèches et jardins d'enfants) ne permettent pas de répondre à l'ensemble de la demande, notamment parce qu'elles sont concentrées dans les zones urbaines et que la formation des éducateurs préscolaires est insuffisante. Ainsi, la stratégie retenue par le Comité national du réseau transnational, coordonné par Solidarité Laïque, est de développer les initiatives dites «communautaires», c'est-à-dire impulsées et mises en œuvre par la population locale, au niveau du voisinage.

L'approche retenue par le chef de file local est axée autour de la traduction des besoins de l'enfant en termes de droits, la vision holistique de l'enfant, l'intervention multisectorielle; la valorisation de pratiques éducatives «positives», la mobilisation des ressources disponibles, la participation des parents dans la création, le fonctionnement et la gestion des structures d'éducation préscolaire et le plaidoyer.

Exemple d'action : stage de formation des éducateurs préscolaires en psychologie de la petite enfance (par l'ADPE, 5-12 octobre 2011).

Les thèmes abordés : l'organisation matérielle et humaine dans le jardin d'enfants; le rôle des contes dans l'éducation; la vie de l'enfant de 0 à 6 ans; la nutrition et la santé au jardin.

Les travaux pratiques : fabrication de différents jeux à partir de matériel récupéré; de guirlandes, sacs, fleurs et enveloppes en papier, jeux de parcours, préparation de bouillies enrichies.

Exemple d'action : stage de perfectionnement d'acteurs de la petite enfance (par le RASDEC, 4-8 février 2010).

Les objectifs : poursuivre la mise en réseau, renforcer les compétences, partager les connaissances et des savoir-faire, élaborer un référentiel de pratiques communes, sensibiliser les autorités locales et gouvernementales, les médias.

Les thèmes : développement de l'enfant de 0 à 3 ans puis de 3 à 6 ans, la construction de l'enfant par son activité, l'action éducative par le milieu naturel et humain, les différents lieux d'accueil des 3-6 ans et les moyens mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement de l'enfant, la santé des enfants, l'intérêt de la préscolarisation.

Les travaux pratiques : fabrication de matériel pédagogique avec du matériel local et de récupération, conception d'activités, travail sur le conte, création de parcours de motricité.

stagnent. Seulement 48%⁽¹²⁾ des pays sont dotés d'un programme de protection et d'éducation des enfants (ce sont surtout ceux de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest, de l'Asie centrale, de l'Amérique latine et des Caraïbes); autour de 73% dans les pays à revenu élevé et de 32% dans les pays à revenu faible et moyen⁽¹³⁾.

Et en Afrique subsaharienne, le taux d'éducation préprimaire avoisine les 15%, avec des variations entre 3 et 20% selon les pays de la zone géographique. Dans la plupart des pays africains, l'al-

location pour la PEPE avoisine moins de 0,1% du budget domestique consacré à l'éducation. L'opinion publique, les parents eux-mêmes, ne sont pas toujours convaincus des enjeux de l'éducation dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, il est fréquent que plusieurs ministères se partagent la responsabilité de l'offre de ces services, et le secteur privé ou les ONG sont souvent les premiers prestataires, dans un contexte de manque de soutien et de réglementation. Dernièrement en 2011 à Dakar, a eu lieu **la quatrième Conférence africaine sur**

(10) GTZ, pour le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, «Getting the Basics Right : Contribution of Early Childhood Development to quality, equity and efficiency in education», 2009.

(11) <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/comments.htm>.

(12) Rapport Mondial de Suivi de l'EPT 2011, Unesco.

(13) GTZ, voir plus haut.

Le taux d'abandon en première année de primaire s'élève à 32% en Ouganda, 25% à Madagascar

le développement de la petite enfance. Le Sénégal se positionne en précurseur dans ce domaine en Afrique, avec une structure appropriée pour les 0-6 ans la «*case des tout-petits*» (avec une approche holistique de la protection et de l'éducation).

Les structures et projets mis en place pour accueillir la petite enfance

Dans de nombreux pays, les structures publiques d'accueil représentent la

majorité des organisations existantes, mais elles ne suffisent pas à répondre à la demande, et d'importantes disparités existent entre les enfants des zones rurales souvent exclus d'éducation préprimaire, et les enfants des villes. Au Mali, par exemple, on compte seulement trois jardins d'enfants publics pour tout le pays, tous situés au centre de la capitale ⁽¹⁴⁾.

Des formes innovantes de soutien à la petite enfance apparaissent, sous forme de projets et de structures communautaires (mobilisation des parents, des communautés, de la société civile dans la gestion des structures et l'encadrement des enfants).

à 32% en Ouganda, 25% à Madagascar et 15% au Pakistan ⁽¹⁵⁾. Le taux de redoublement de la première année est encore plus élevé (Burundi 37%, Népal 37% ⁽¹⁶⁾), et dans certains pays, près de la moitié des élèves de première année redoublent ou abandonnent.

Et même lorsqu'ils poursuivent leur scolarité, des millions d'enfants s'enfoncent dans des schémas d'échec, coûteux sur le plan humain et financier. Il est nécessaire que les enseignants des premières années de primaire comprennent mieux le fonctionnement de l'apprentissage chez les enfants pour améliorer la qualité de l'enseignement dans les premières années en général.

La case des tout-petits (Sénégal)

Les cases des tout-petits couvrent 22,9% des structures d'accueil de la petite enfance au Sénégal (35% en zone rurale). Le programme national de la Case des Tout-Petits a pour objectif général d'assurer à tous les enfants, de la conception à l'âge de 6 ans, issus en priorité de milieux défavorisés, l'accès à des services adéquats, selon une approche holistique et intégrée pour que les besoins de chacun d'entre eux soient pris en charge (survie, développement, protection, insertion sociale harmonieuse et réalisation personnelle) dans un environnement sain.

Le contexte sénégalais de préscolarisation

Le taux de préscolarisation est passé de 9,8 à 10,7% entre 2009 et 2011 et de 2,3% à 10,7% au Sénégal, pour les enfants de 3 à 6 ans. L'offre de structures de petite enfance a augmenté de 13,6% entre 2010 et 2011 et comprend des garderies, des Cases pour tout-petits, les cases communautaires et des écoles maternelles. Les cases communautaires et les Cases des tout-petits, favorisées par la disponibilité foncière, sont surtout concentrées dans les zones rurales, tandis que les écoles maternelles et les garderies dominent dans les zones urbaines. La part des structures publiques a augmenté entre 2007 et 2011, de 17% à 22,8%.

Cependant, même si des avancées ont été réalisées dans la construction des structures de prise en charge, il n'en demeure pas moins que l'offre est bien inférieure à la demande et de nombreux enfants sont exclus et en situation de santé et de sécurité préoccupante, comme le corroborent les rapports Unicef sur la situation des enfants dans le monde.

L'insuffisance de l'offre et ses effets en termes de décrochage scolaire

Ce sont alors souvent les premières années de primaire qui constituent la

première expérience d'apprentissage formel et, à ce titre, sont cruciales.

Les premières années de primaire subissent de plein fouet la crise de l'éducation. Un nombre significatif d'enfants qui ne terminent pas le cycle primaire décrochent dès la première ou la deuxième année: le taux d'abandon en première année de primaire s'élève

Quelques défis à surmonter pour atteindre l'objectif de l'éducation de la petite enfance:

- le manque d'infrastructure et la persistance des barrières culturelles et de la pauvreté;
- le fait qu'un enfant sur trois dans les pays en développement souffre de retard de croissance, un signe de malnutrition qui a des effets négatifs sur le développement ⁽¹⁷⁾. La mortalité reste élevée aussi chez les moins de 5 ans ⁽¹⁸⁾;
- l'insuffisance de personnel enseignant dans les garderies, les maternelles ou les premiers niveaux de primaire, formé aux méthodes d'apprentissage et de développement des jeunes enfants ⁽¹⁹⁾;
- les disparités importantes dans l'accès et la qualité en fonction du niveau de revenus, de l'appartenance ethnique, du lieu de résidence et d'autres facteurs (genre, handicap, etc.), qui marginalisent certains enfants ⁽²⁰⁾;

(14) MAEE 2010.

(15) RMS 2009

(16) RMS 2009

(17) Rapport mondial de suivi de l'EPT (2011)

(18) Unesco, Document de travail de la dixième rencontre du Groupe de haut niveau sur l'EPT, Jomtien, Thaïlande.

(19) Voir ci-dessus.

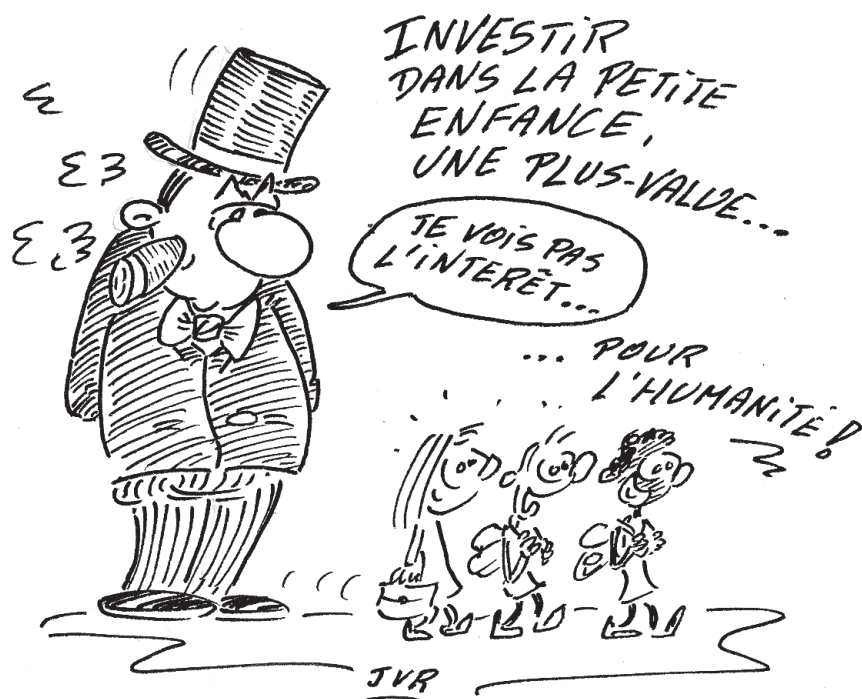
(20) Voir ci-dessus.

- le manque de coordination et de financement des programmes de protection et de soin de la petite enfance ⁽²¹⁾;
- le manque d'informations précises sur la protection et l'éducation de la petite enfance ⁽²²⁾;
- la sensibilisation insuffisante, notamment des parents, à l'importance de la protection et l'éducation de la petite enfance ⁽²³⁾.

Les revendications relatives à la petite enfance

Dans le cadre de la Campagne mondiale pour l'éducation, nous demandons aux dirigeants et plus spécifiquement au gouvernement français :

- d'honorer leurs engagements à soutenir tous les pays pour réaliser l'EPT, en particulier l'objectif n° 1 pour la petite enfance;
- de fournir davantage d'aide aux pays les plus en retard dans l'accomplissement de l'EPT;
- d'encourager les pays du Sud à favoriser les investissements dans le secteur de la PEPE (notamment formation des personnels, inclusion de tous les enfants...) et à allouer au moins 8% des budgets nationaux de l'éducation au niveau préscolaire et à une hausse significative des ressources consacrées aux premiers niveaux de primaire;
- de prioriser le soutien à la formation et à la reconnaissance des métiers de la protection et de l'éducation de la petite enfance;
- de sensibiliser les populations, les services sociaux aux bénéficiaires à long terme des investissements dans la PEPE.



Les actions soutenues par Solidarité Laïque dans le domaine de la petite enfance

À travers le programme PRODERE-AO (Programme de Développement des Réseaux pour l'Éducation en Afrique de l'Ouest), reposant sur un réseau transnational des acteurs de la société civile africains et français, Solidarité Laïque appuie les acteurs de l'éducation afin qu'ils puissent être forces de proposition auprès des pouvoirs publics dans leurs pays respectifs et qu'ils concourent aux politiques publiques relatives à l'éducation.

Ce réseau pluriacteurs réunit 150 organisations, incluant tant des associations de parents d'élèves, que des syndicats d'enseignants, des coopératives, des associations de développement local, des ONG, dans cinq pays africains qui sont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Ce réseau transnational est structuré en quatre groupes thématiques: petite enfance, éducation de base (enseignement primaire et secondaire), éducation non formelle (à côté de l'école), handicap (thématique transversale).

Le groupe thématique consacré à la petite enfance est animé par l'organisation CEMEA ⁽²⁴⁾, membre de Solidarité Laïque. Les projets locaux sont financés par trois grands fonds gérés par Solidarité Laïque et les comités nationaux: le fonds consacré au renforcement de la capacité des acteurs (formations), le fonds d'appui aux initiatives locales et le fonds d'appui aux thématiques (capitalisation des expériences de terrain). Chaque groupe thématique fixe ses propres priorités. Le groupe thématique petite enfance a choisi de se consacrer à l'amélioration de la qualité de l'accueil dans les diverses structures de la petite enfance.

La qualité est définie par le groupe thématique autour de trois axes de travail: assurer les conditions matérielles minimales (construction de lieux d'accueil), la conception d'outils didactiques et la formation des personnels et mères encadrants.

Dans le cadre du PRODERE-AO, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal mettent en place des structures inspirées des «*clos d'enfants*», théorisées par la Fédération des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active - FICEMEA) tout en respectant les savoir-faire des communautés et les traditions locales.

(21) Voir ci-dessus.

(22) Voir ci-dessus.

(23) Voir ci-dessus.

(24) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), <http://www.cemea.asso.fr/>.

L'équipe pédagogique est constituée de femmes bénévoles d'âges et de statuts différents qui se relaient (mères, grand-mères, sœurs).

Les objectifs poursuivis sont notamment: stimuler l'éveil des enfants et leur développement physique, intellectuel, cognitif, social et psychoaffectif; intégrer la nutrition et la santé dans la prise en charge; libérer les mères pour leur permettre d'avoir des activités rémunératrices; promouvoir l'éducation des filles en les déchargeant de la garde de leurs jeunes frères et sœurs; développer un bilinguisme précoce; renforcer l'information des parents sur la santé, l'hygiène, la nutrition, et les droits de l'enfant; démocratiser l'éducation; faire acquérir très tôt de nouveaux comportements afin de minimiser l'impact des préjugés et stéréotypes sexistes; promouvoir l'utilisation d'outils pédagogiques fabriqués à l'aide de matériaux locaux; favoriser une meilleure adaptation des enfants au cycle primaire ⁽²⁵⁾.

Parmi les décisions adoptées par le comité de pilotage transnational (CPTN) en novembre 2011, il est prévu de construire un plaidoyer au niveau national et international; un plan de renforcement de capacité; une intégration de chaque réseau dans la coalition «Éducation Pour Tous» dans les pays respectifs; construire une version africaine de l'appel de Bobigny ⁽²⁶⁾.

La mise en réseau et le partage d'expériences et de pratiques au sein du réseau petite enfance vont aujourd'hui au-delà de l'Afrique et se sont traduits par des rencontres entre les partenaires d'Afrique de l'Ouest et d'Asie du Sud, ainsi que par l'élaboration d'un guide de capitalisation.

Regard critique sur la petite enfance, par le professeur émérite Peter Moss ⁽²⁷⁾

Investir dans la petite enfance est nécessaire, mais non suffisant

Si le chercheur reconnaît la «forte rentabilité» des investissements dans la petite enfance, il met néanmoins en garde contre la tendance excessive à surestimer l'impact des programmes de la petite enfance sur la réduction de la pauvreté. Tout aussi importante qu'elle soit, l'éducation de la petite enfance ne peut à elle seule remédier aux crises sociales et économiques qui sont imputables aux inégalités et à l'injustice.

Le concept de qualité n'est pas un concept objectif

Le concept de qualité, qui est au cœur des débats entourant la petite enfance, serait dépourvu de toute signification à force d'être invoqué et ressassé. Plus encore, derrière sa prétention à l'universalité et à l'objectivité, ce concept cache mal qu'il est défini par des experts techniques, au mépris de la variété des contextes et de la complexité des situations.

Partant de ce constat, le chercheur en conclut que le concept de qualité ne peut s'accommoder de la diversité des valeurs, des croyances et des intérêts en présence.

Pour Peter Moss, il est nécessaire de réhabiliter le rôle de l'éthique et de la politique dans l'éducation de la petite enfance, en contraste avec la foi aveugle en l'expertise technique, prétendument objective, qui ignore la diversité et la complexité.

La petite enfance est d'abord une question politique qui doit s'appuyer sur les questions suivantes: quel monde voulons-nous offrir à nos enfants? Quelle représentation de l'enfant avons-nous? Quelle représentation des professionnels de la petite enfance avons-nous? Mère de substitution ou coconstruction de savoir? Quels sont nos cadres théoriques de références? Qu'entendons-nous par éducation? Poursuivre des objectifs fixés d'avance ou susciter l'émerveillement et favoriser l'émancipation? Toutes ces conceptions et représentations, qui sont généralement implicites, doivent être explicitées, car elles fondent les politiques publiques (notamment en matière de formation) sans que nous en ayons forcément conscience.

(Extrait de compte rendu traduit et rédigé par le JDJ (ST) d'une intervention dans le cadre de la Journée internationale des ONG «Petite enfance, grands enjeux» 23 avril 2012, Unesco)

La campagne sur internet

Retrouvez sur le blog www.educationpourtous.com l'action de plaidoyer à relayer, des ressources sur la Petite enfance http://www.educationpourtous.com/pages/Sinformer_Education_de_la_Petite_enfance-7397919.html.

Retrouvez la page facebook dédiée à la mobilisation citoyenne dans le cadre de la CME 2012 Petite enfance <http://www.facebook.com/pages/Education-pourtous/214639778647301>

(25) Mme Ousmane DIENE «Les structures alternatives de développement de la petite enfance», *La Pirogue* (revue du PRODÈRE-AO), n° 5, 2012, p. 5.

(26) On trouvera le texte de l'appel de Bobigny sur le site http://www.villeseducatrices.fr/page.php?page_id=20.

(27) Unité de recherches Thomas Coram, Institut de l'Éducation, Université de Londres.